

EEC

ENGIE
Solutions

Poste privé
Vous êtes propriétaire
EEC vous accompagne

CE QUE VOUS DEVEZ

DES ENTRETIENS PÉRIODIQUES ET INDISPENSABLES

En qualité de chef d'établissement, le propriétaire d'un poste privé doit s'assurer de la sécurité des personnes travaillant dans les locaux électriques. Il doit procéder aux vérifications périodiques des installations, conformément à la délibération n°51/CP du 10 mai 1989 et aux arrêtés 1867 et 1868 du 13 juillet 1989.

Plusieurs niveaux de maintenance sont requis :

Les maintenances de premiers niveaux correspondent aux opérations de nettoyage simple des équipements, de dépollution du poste électrique, de resserrage de jeux de barres ou d'éléments simples.

Ces opérations requièrent un certain niveau de compétence ainsi qu'une connaissance des équipements concernés (ex : contrôle général et nettoyage d'une cellule HTA, contrôle et graissage de la commande du sectionneur de terre d'une cellule HTA).

Les maintenances de niveaux supérieurs sont complémentaires des opérations de maintenance précédentes ... (ex : contrôle de l'usure des contacts principaux d'un disjoncteur BT, contrôle des performances d'un disjoncteur HTA par banc de test, etc).

Important : Le poste de transformation privé n'alimente qu'un comptage unique en tarification HT. La revente de l'énergie est illégale et passible d'une amende

SAVOIR

LA NOMINATION OBLIGATOIRE D'UN CHARGÉ D'EXPLOITATION

Chaque client doit, en conformité avec l'UTE C18-510, désigner un chargé d'exploitation habilité qui sera l'interlocuteur privilégié de EEC pour toute demande.

Les missions du chargé d'exploitation :

- 1** Connaître en permanence l'état des ouvrages
- 2** Délivrer les autorisations d'accès
- 3** Contacter EEC pour les travaux programmés
- 4** Exécuter ou faire exécuter les manœuvres d'exploitation
- 5** Signaler à l'employeur toute anomalie

DU PERSONNEL FORMÉ ET PROTÉGÉ

L'employeur doit s'assurer de la qualification de son personnel, il doit fournir la formation et les titres d'habilitation en fonction des tâches effectuées.

Les **Équipements de Protection Individuelle** sont obligatoires et varient selon le type de tâches. Le suivi de leur état est primordial, par exemple, un gant isolé percé doit obligatoirement être remplacé.

LES DIFFÉRENTES LIMITES DE PROPRIÉTÉ

1 LES POSTES AU SOL



La limite de responsabilité entre EEC et le propriétaire du poste privé se situe au niveau des extrémités des câbles HTA.

La propriété et la responsabilité du client s'exercent sur l'enveloppe, le transformateur et tous les équipements électriques (les interrupteurs haute tension sont manoeuvrables par EEC à l'exception de la protection du transformateur).

2 LES POSTES SUR POTEAU



La limite de responsabilité entre EEC et le propriétaire du poste privé se situe en amont ou en aval des parafoudres*.

*selon le type de contrat (mention sur les conditions particulières)

LES DIFFÉRENTS TYPES DE RACCORDEMENT

Deux raccords de postes privés existent sur le réseau EEC :

1 EN COUPURE D'ARTÈRE

Ce raccordement utilisé sur les réseaux souterrains permet au client de bénéficier de deux sources d'alimentation. Cette configuration limite les interruptions lors de travaux et en cas de panne.

2 EN ANTENNE

Ce type de raccordement est généralement utilisé sur les réseaux aériens. Le client bénéficie d'une seule source d'alimentation. Il ne dispose pas d'un secours en cas de défaillance du réseau amont.



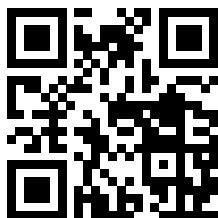
RACCORDEMENT EN COUPURE D'ARTÈRE

RACCORDEMENT EN ANTENNE

INFOS PRATIQUES

Vos conseillers grands comptes EEC sont disponibles pour vous accompagner et vous conseiller dans la mise en œuvre de vos interventions de maintenance et d'entretien.

**CONSULTEZ
NOTRE VIDÉO**



Vous pouvez contacter **FORMATEEC (46 35 89)** pour vos besoins en formation, pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet **eec.nc**.



Pour tous renseignements, contactez-nous au **05 36 36** (numéro gratuit) sur **www.eec.nc** ou écrivez-vous sur **clientele.eec@engie.com**



L'électricité est là,
même quand on ne la voit pas

EEC
ENGIE
Solutions

Construisons notre pays, économisons l'énergie.